



Association du  
**JEUNE BARREAU**  
de Montréal

**JUNIOR BAR**  
Association  
of Montreal

# **RAPPORT ANNUEL**

## **2002-2003**

**DE L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**LE 12 MAI 2003**



## RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Il y a un an déjà, le 15 mai 2002, j'entamais avec enthousiasme mon mandat à titre de présidente de l'Association du jeune Barreau de Montréal (AJBM) et je l'abordais comme un grand privilège qui m'était octroyé. J'avais fixé à ce moment de nombreux objectifs au conseil d'administration et je suis aujourd'hui fière de faire état de leur réalisation dans ce rapport. En effet, je souhaitais notamment que l'AJBM, cinq ans après l'avènement de l'adhésion universelle, entreprenne des démarches concrètes visant à mieux connaître le profil et l'opinion de ses membres afin d'améliorer les services et activités qui leur sont offerts de même que la qualité de la promotion et de la défense de leurs intérêts.

Dans mon premier mot de la présidente, j'annonçais alors que l'AJBM organiserait un «**Sommet des jeunes avocates et avocats**» à l'occasion duquel les membres de l'AJBM seraient invités à exprimer leur conception et leur perception de la profession d'avocat, de leur avenir au sein de la communauté juridique et de leur rôle comme officier et porte-parole de la justice dans la société québécoise. Une halte importante sur le chemin menant au «Sommet des jeunes avocates et avocats» fut sans contredit le **sondage** que nous avons effectué auprès d'environ 9% des membres de l'AJBM. Le taux de participation

au sondage ainsi que la représentativité des personnes qui y ont répondu ont été bien plus que satisfaisant ; ils ont été très gratifiants et encourageants d'autant plus que le sondage n'était disponible que le site internet de l'AJBM et que les membres devaient prendre l'initiative d'aller répondre aux questions. Les moyens de communication dont s'est dotée l'AJBM au cours de deux dernières années et leur mise en œuvre fort bien dirigée au cours du présent mandat y sont d'ailleurs pour beaucoup.

C'est donc avec en mains ces résultats du sondage qu'un groupe de nos membres provenant de tous les types de pratique a été formé aux fins du «Sommet des jeunes avocates et avocats» qui s'est déroulé le 5 mai dernier. Ce fut une occasion privilégiée de discussions et de partage entre des jeunes avocates et avocats qui ont malheureusement très rarement l'opportunité d'échanger entre eux sur leur vie professionnelle et de se faire véritablement entendre par l'association qui doit les représenter et faire connaître leurs points de vue. À mon avis, il serait essentiel de reprendre ces échanges sur une base du moins annuelle avec des membres de l'AJBM de tous les milieux. Malgré le fait que mon mandat se termine aujourd'hui, je m'engage à diffuser auprès de divers interlocuteurs de l'AJBM les résultats du sondage et le rapport sur le «Sommet des jeunes avocates et avocats» au cours des prochains mois.

Une autre réalisation notable de l'AJBM cette année fut sans aucun doute l'octroi d'un contrat à une  **firme de recherche de subventions et de commandites**. Cette étape fut franchie par notre organisation afin d'établir sur une base solide des relations à long terme avec des partenaires financiers qui nous permettront notamment de développer de nouveaux projets, de consolider le secrétariat permanent et de stimuler le sentiment d'appartenance de nos membres. Je suis confiante que le mandat octroyé à cette firme aura des retombées fort positives à long terme compte tenu du travail d'équipe qui a déjà été entamé avec le présent conseil d'administration et qui, je le sais, sera poursuivi au cours du prochain mandat. Considérant les objectifs de

financement fixés ainsi que la notoriété de l'AJBM qui doit être encore mieux établie, les membres doivent par ailleurs être conscients qu'il s'agit d'un travail de longue haleine.

Aussi, je suis heureuse qu'au cours de ce mandat, l'AJBM ait mis sur pied le premier «**Grand concours de l'Orateur de l'AJBM**». C'est sans ménagement que notre association, inspirée par le Prix des secrétaires du Barreau de Paris, a organisé ce concours et l'a publicisé auprès de ses membres. Le concours aura attiré 14 participants pour le premier tour, des juges de la Cour supérieure et de la Cour d'appel, des plaideurs de renom ainsi que plusieurs dizaines de spectateurs. Je qualifie déjà cette activité de «méga» succès puisque nous avons dépassé de loin les objectifs que nous nous étions fixés pour cette première année. Il ne fait aucun doute que cette activité sera de plus en plus populaire. J'espère qu'elle deviendra un événement incontournable du calendrier de l'AJBM et qu'elle permettra de faire connaître et valoriser l'immense talent de ses membres plaideurs. Je souhaite également que nous puissions accueillir dans un avenir rapproché, en septembre 2003 ou 2004, le concours international du Prix des secrétaires à Montréal où de jeunes avocates et avocats d'Europe, d'Afrique et du Québec pourront s'affronter à l'occasion d'une joute oratoire amicale.

Il faut souligner que le Grand concours de l'Orateur de l'AJBM s'inscrit dans le cadre des activités organisées par le comité des affaires extérieures qui est également en charge de toutes les **relations de l'AJBM avec les associations de jeunes barreaux étrangers**. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que ces relations internationales sont pertinentes pour notre association et ses membres en ce qu'elles nous permettent d'échanger sur des projets de développement communs mais surtout, de bénéficier des expériences des jeunes barreaux étrangers, ainsi que d'importer et d'exporter des idées d'activités et de services. Je ne peux par ailleurs m'empêcher de réitérer comme cela avait déjà été mentionné en 2001, l'importance de toujours créer de nouveaux moyens

originaux et efficaces de mettre en contact nos membres avec nos interlocuteurs étrangers ainsi que de les faire bénéficier concrètement des investissements de l'AJBM dans ses relations internationales. J'ai participé cette année aux rentrées officielles des tribunaux de Paris et de Bruxelles en compagnie de membres du conseil d'administration de l'AJBM et assisterai dans quelques jours au Congrès de l'American Bar Association – Young Lawyers Division. Ces activités de représentation à l'étranger se doivent d'être maintenues car elles permettent notamment de faire valoir l'excellence des jeunes avocates et avocats montréalais.

Enfin, je ne saurais trop insister sur l'importance pour l'AJBM d'**entretenir et de développer des liens avec ses interlocuteurs locaux** comme le Barreau de Montréal, le Barreau du Québec, les associations de jeunes barreaux du Québec, l'Association du Barreau canadien, la magistrature, la Jeune Chambre de Commerce de Montréal, les ministères de la Justice du Québec et du Canada, ainsi que les employeurs de ses membres. Cela nécessite énormément de travail pour la présidence de l'AJBM ne serait-ce qu'en terme de correspondance à leur faire parvenir dans laquelle nous les tenons informer de nos activités et services, positions et préoccupations, mais je peux vous affirmer sans aucun doute qu'en continuant le travail entamé à ce chapitre, l'AJBM et ses membres en retireront de plus en plus de reconnaissance et de mérite.

Une illustration de l'importance de ces liens est sûrement le **programme de soutien financier aux avocats travailleurs autonomes qui prennent un congé parental**, programme qui sera proposé aux membres du Barreau du Québec à l'occasion de son assemblée générale annuelle à la fin mai 2003. En effet, en compagnie de Me Caroline Ferland, j'ai participé depuis janvier 2002 aux réunions de la **table de concertation des jeunes avocats** formée de représentants d'associations de jeunes barreaux du Québec ainsi que du bâtonnier Claude Leduc lors desquelles ce programme a été créé. Celui-ci permettra, dans la mesure où cette proposition est adoptée, aux avocates et avocats qui sont travailleurs autonomes de recevoir un montant forfaitaire visant à les aider à payer leurs dépenses de bureau lors d'un congé parental. Je suis fière d'avoir participé comme représentante de l'AJBM aux réflexions des jeunes avocats sur la problématique des travailleurs autonomes en congé parental ainsi qu'à l'élaboration du programme. J'espère maintenant que cette idée sera adoptée d'emblée par les membres du Barreau et qu'elle profitera au plus grand nombre.

Je fais aussi aujourd'hui rapport aux membres de l'AJBM des faits saillants des autres activités et projets auxquels se sont consacrés les membres du Conseil de l'AJBM tout au long de cette année, qui fût bien remplie.

Je désire préciser que ce survol n'a rien d'exhaustif et ne saurait rendre hommage comme il se doit au travail considérable accompli par le Conseil, les Comités de même que les nombreux bénévoles qui s'y impliquent. Il faut en effet s'impliquer au sein de l'AJBM pour réaliser l'ampleur du travail accompli à chaque année. Vous trouverez à la suite des remerciements un bref résumé des rapports des comités de l'AJBM adoptés par son conseil.

Afin d'avoir une appréciation plus complète des activités de l'Association, vous pourrez également consulter le calendrier des activités de l'AJBM et le rapport final des activités de la présidente joints en annexe (**Annexes A et B**).

## **Remerciements**

En terminant, je remercie les membres de l'AJBM de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant le mandat de les représenter cette année. Au-delà du travail considérable mais combien gratifiant que représente la présidence de l'AJBM, je garderai toujours le souvenir d'avoir eu l'opportunité de rencontrer une foule de personnes formidables, mes confrères et consœurs de ma génération.

Je tiens aussi à remercier de façon toute spéciale les membres du Comité exécutif, **M<sup>es</sup> Caroline Ferland** (Imperial Tobacco), présidente sortante, pour ses conseils et sa présence inestimable, **Magali Fournier** (Fournier et associés), vice-présidente et trésorière par intérim, une personne fantastique notamment pour sa disponibilité et son travail acharné, **Mario Tremblay** (Fonds de solidarité FTQ), secrétaire général, pour sa précieuse amitié et sa sagesse, **Ève Saucier** (Flynn Rivard), trésorière depuis trois (3) ans, notre «trésor» qui quitte notre association beaucoup trop tôt n'étant pas du prochain conseil. Ces personnes, par leur

amitié, leur générosité, leur professionnalisme et leur complicité, m'ont apporté un soutien formidable tout au long de l'année.

Je salue également le dynamisme et le dévouement des membres du conseil d'administration qui ont dirigé leur Comité respectif de main de maître, **M<sup>es</sup> Patricia Fourcand** (Pouliot Mercure), **Geneviève Gélinas** (Soquij), **Martine Riendeau** (Langlois Krönstrom Desjardins), **Marie-Élaine Farley** (Chambre de la sécurité financière), **Mélanie Rose** (Hébert Bourque Downs), **Mathieu Piché-Messier** (Borden Ladner Gervais), **Flavia Longo** (Schurman Longo Grenier), **Dominic Desjarlais** (Blaquière Desjarlais), **Nicolette Kost de Sèvres** et **Lynda Robitaille**. Je remercie aussi encore une fois leurs employeurs qui ont soutenu leur implication au sein de l'AJBM ; ce sont aussi des collaborateurs importants de notre organisation qui se doivent d'être reconnus comme étant des modèles dans notre communauté juridique.

Au nom de l'ensemble du Conseil, je témoigne également de toute notre gratitude aux employées du secrétariat permanent de l'AJBM sans lesquelles les réalisations de l'AJBM ne seraient pas possibles, Madame Diane Poirier et Me Lise Girard qui nous ont malheureusement quittés cette année, ainsi que **Me Caroline Scherer**, coordonnatrice des programmes, qui accompli à chaque jour un travail considérable avec brio et bonne humeur dont nous devons lui être fort reconnaissants. Je dois souligner que Me Scherer, en plus du travail au secrétariat permanent, assure la coordination du Service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances.

Un grand merci aussi au cabinet d'avocats où je travaille, **Bélanger Longtin s.e.n.c.**, et plus particulièrement à **Me Pierre Bélanger**, pour m'avoir encouragé à vivre cette année de présidence de l'AJBM. Ce soutien a été inestimable.

Enfin, je ne peux passer sous silence le travail considérable bien que discret de mon conjoint et associé à tous les plans, **Me Jean-François Longtin**. L'importance du soutien moral et « technique » qu'il m'a apporté cette année

ainsi que la qualité et la quantité de conseils qu'il m'a donnés au quotidien sont incommensurables, tout comme l'amour que j'ai pour lui. Je lui en serais toujours extrêmement reconnaissante.

Il est manifeste que la gestion d'une association comme la nôtre commande la continuité. Notre conseil a donc pris le relais en début d'année pour poursuivre l'émancipation de l'Association et ce n'est pas sans une certaine nostalgie que je le cède maintenant au nouveau conseil et à sa nouvelle présidente, Me Magali Fournier.

Meilleurs souhaits au nouveau conseil !

La présidente,

Caroline Champagne

**LES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>25 mai 2002</b>	<b>Hôtel Montcalm, St-Donat</b>
<b>25 juin 2002</b>	<b>Bélanger Longtin, s.e.n.c.</b>
<b>16 juillet 2002</b>	<b>Stein &amp; Stein</b>
<b>13 août 2002</b>	<b>Borden Ladner Gervais</b>
<b>10 septembre 2002</b>	<b>Imperial Tobacco Canada</b>
<b>8 octobre 2002</b>	<b>Bélanger Longtin, s.e.n.c.</b>
<b>16 octobre 2002</b>	<b>Réunion conjointe avec le conseil du Barreau de Montréal, Club Montefiore</b>
<b>13 novembre 2002</b>	<b>Pouliot Mercure</b>
<b>17 décembre 2002</b>	<b>Domicile de Caroline Champagne</b>
<b>7 janvier 2003</b>	<b>Bélanger Longtin, s.e.n.c.</b>
<b>25 janvier 2003</b>	<b>Chalet de Caroline Champagne</b>
<b>4 février 2003</b>	<b>Fonds de solidarité FTQ</b>
<b>18 mars 2003</b>	<b>Langlois Krönstrom Desjardins</b>
<b>16 avril 2003</b>	<b>Fournier et associés</b>
<b>12 mai 2003</b>	<b>Maison du Barreau</b>

**Merci aux cabinets qui nous ont accueillis !**

## **PRINCIPALES RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR**

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **Conseil d'administration du 16 juillet 2002**

- Caroline Champagne propose l'adoption de la résolution concernant l'embauche de Lise Girard. La proposition appuyée par Mario Tremblay et adoptée à l'unanimité.
- Martine Riendeau propose que le coût des dîners conférences soit porté à 35\$ laquelle proposition est appuyée par Magali Fournier. La proposition est adoptée à la majorité.

#### **Conseil d'administration du 13 août 2002**

- Mélanie Rose propose l'adoption du règlement du programme «Travail à la pige», proposition appuyée par Geneviève Gélinas et adoptée à l'unanimité.
- Mélanie Rose propose l'adoption Règlement du Programme de jumelage au bénéfice des organismes sans but lucratif. Patricia Fourcand appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

#### **Conseil d'administration du 8 octobre 2002**

- Patricia Fourcand propose qu'une firme soit embauchée avec mandat de restructurer l'AJBM selon les modalités qui devront être discutées et approuvées par le conseil d'administration de l'AJBM. La proposition est appuyée par Marie-Élaine Farley. La proposition est adoptée à la majorité.

#### **Conseil d'administration du 13 novembre 2002**

- Magali Fournier propose que le contrat présenté par GSM soit signé par un représentant de l'AJBM avec Gestion Stéphane Malenfant. Cette proposition est appuyée par Marie-Élaine Farley et adoptée à la majorité.

- Caroline Champagne, en l'absence de Geneviève Gélinas, propose une résolution concernant la réduction du nombre de parutions de l'Extra!Judiciaire, laquelle se lit comme suit :

CONSIDÉRANT les ressources financières de l'AJBM ;

CONSIDÉRANT la multiplication des médias à la disposition de l'AJBM pour rejoindre ses membres (site Internet, liste de courriel, télécopie) ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'offrir un ExtraJudiciaire substantif tant aux membres de l'AJBM qu'aux annonceurs et aux commanditaires ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des communications en ce sens ;

IL ES RÉSOLU de réduire le nombre de parutions de l'Extra !Judiciaire de huit (8) à six (6) numéros pour l'année 2003, chaque numéro devant nécessairement compter au moins douze (12) pages.

Magali Fournier appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

- Patricia Fourcand propose l'adoption d'une résolution l'autorisant à signer la Convention de jumelage entre la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, l'Union des Jeunes Avocats de Paris, la Conférence du Stage de Paris, l'Association du Jeune Barreau de Québec et l'AJBM. La proposition est appuyée par Caroline Ferland et est adoptée à l'unanimité.
- Caroline Ferland propose qu'il y ait une lettre de félicitations qui soit envoyée au gagnant du troisième prix des secrétaires qui a eu lieu à Beyrouth en octobre 2002, Me Vincent Hoss-Desmarais. Mario Tremblay propose la résolution suivante et qui est adoptée à l'unanimité :

« il est résolu d'adopter une motion de félicitations pour le 3<sup>e</sup> prix remporté lors du Prix des Secrétaires à Beyrouth »

### **Conseil d'administration du 4 février 2003**

- Caroline Ferland propose Stéphane Lemay à titre de président d'élections, laquelle proposition est appuyée par Caroline Champagne. La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Caroline Champagne propose que l'AJBM recommande au Barreau de Montréal de nommer Me Lukasz Granosik à titre de secrétaire du conseil pour l'année 2003-2004, laquelle proposition est appuyée par Caroline Ferland. La proposition est adoptée à l'unanimité.
- Magali Fournier propose l'achat du logiciel comptable « Simple Comptable », laquelle proposition est appuyée par Geneviève Gélinas. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Conseil d'administration du 16 avril 2003**

- Caroline Champagne propose que le Congrès 2004 ait lieu au Manoir St-Sauveur. La proposition est appuyée par Mélanie Rose et est adoptée à l'unanimité.
- Caroline Champagne propose que Magali Fournier soit autorisée à négocier les contrats d'emploi. La proposition est appuyée par Geneviève Gélinas. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES COMITÉS**

### **1. Comité des Communications – Présidé par M<sup>e</sup> Geneviève Gélinas**

Le mandat du Comité des communications visait notamment à maintenir la qualité de l'Extra!Judiciaire tout en travaillant à diminuer son déficit d'exploitation, assurer la qualité du site Internet de l'AJBM et raffiner les envois de publicités par courriel et par télécopieur.

Sous l'habile direction de M<sup>es</sup> Caroline Daniel et Daphnée Vézina, qui en assumaient conjointement la rédaction en chef, la qualité du magazine l'Extra!Judiciaire a définitivement été améliorée notamment par l'utilisation plus systématique de photos. Le comité a attaqué de front la question du déficit de l'Extra!Judiciaire en recommandant la diminution du nombre de parutions annuelles de 8 à 6 numéros tout fournissant des publications d'au moins 12 pages.

La qualité du site Internet de l'AJBM ([www.ajbm.qc.ca](http://www.ajbm.qc.ca)), déménagé sur un nouveau serveur, a continué de s'améliorer grâce au travail remarquable poursuivi par M<sup>e</sup> Geneviève Gélinas, webmestre, qui a notamment modifié l'aspect visuel du site pour le rendre encore plus facile d'utilisation et plus agréable à consulter. Aussi, aux fins d'effectuer le sondage auprès des membres de l'AJBM, un logiciel a été arrimé au site à partir duquel on pouvait répondre aux questions. La facilité d'usage du logiciel et l'agréable apparence du sondage géré par la présidente du comité et webmestre de l'AJBM sont notamment à l'origine du nombre important de personnes qui ont répondu aux questions. Soulignons aussi que les inscriptions en ligne aux activités de l'AJBM sont maintenant possibles.

Enfin, un *Cyberbulletin* AJBM est maintenant envoyés aux membres de l'AJBM dont le comité a la liste des adresses (2100 membres). Ce moyen de communication combiné à l'envoi de publicité par télécopieur dans le respect du Protocole des communications génère de beaux résultats au chapitre des inscriptions aux activités de l'AJBM.

## **2. Comité Congrès et activités de bienfaisance – Présidé par M<sup>e</sup> Lynda Robitaille**

Ce comité a un mandat mixte soit l'organisation de certaines activités de bienfaisance, soit le souper à la Maison du Père, la Ligne du Père Noël en fête, de même que l'organisation du Congrès annuel de l'AJBM.

**Congrès :** Le Comité a su, encore cette année, offrir une formule gagnante en choisissant pour la deuxième année consécutive la magnifique région de Charlevoix, où les congressistes ont pu bénéficier du cadre enchanteur du Manoir Richelieu, du Massif de la Petite Rivière Saint-François, de même que des soins de l'Amérispa.

Le Congrès a connu une formidable participation alors que près de 400 congressistes se sont rendus au Manoir Richelieu et ont participé aux différentes activités qui étaient organisées pendant cette fin de semaine. L'explorateur Bernard Voyer a donné une intéressante conférence à l'occasion du banquet des anciens présidents et l'honorable Pierre A. Michaud, l'invité d'honneur du Congrès, a animé le petit déjeuner du dimanche avec l'intelligence et l'humour qu'on lui connaît.

Les sourires de satisfaction qu'ont affichés les congressistes tout au long du week-end et les commentaires qu'ils nous ont transmis par la suite témoignent de la réussite de l'événement.

**Souper à la Maison du Père :** Le 22 octobre 2002 avait lieu le neuvième Souper à la Maison du Père. De nombreux bénévoles ont participé au service des repas et à la soirée musicale qui a suivi. Plusieurs ont généreusement effectué un don à la Maison du père en plus de certains cabinets d'avocats.

**Ligne du Père-Noël en fête :** La Ligne du Père-Noël en fête ne s'est pas tenue au cours du présent mandat en raison des difficultés vécues lors des dernières années quant au recrutement des bénévoles. Le futur comité devra se pencher sur l'opportunité de revenir à la charge avec cette activité l'année prochaine.

### **3. Comité des commanditaires – Présidé par M<sup>e</sup> Marie-Elaine Farley**

Les objectifs du comité sont de poursuivre la recherche de commandites amorcée ces dernières années, d'augmenter la valeur en argent et en services des commandites dont jouit l'AJBM et de favoriser et consolider les bonnes relations avec les commanditaires de l'AJBM afin d'assurer une relation à long terme.

Grâce aux efforts de la présidente du comité, l'AJBM s'est associée à une firme externe spécialisée dans la recherche de subventions et de commandites. Cette heureuse association permettra de développer à long terme des relations solides avec de nouveaux partenaires financiers tel qu'expliqué précédemment. De très nombreuses démarches ont été entamées à ce jour par cette firme et continueront de l'être au courant des prochains mois. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui rapportera sûrement des fruits à l'AJBM et ses membres.

#### **4. Comité de l'emploi et du développement professionnel – Présidé par M<sup>e</sup> Mélanie Rose**

Le mandat du Comité consiste à mettre en place et coordonner divers programmes permettant aux jeunes avocates et avocats de développer leur carrière professionnelle, de s'intégrer et de s'épanouir professionnellement dans le milieu juridique. Le Comité a su, encore une fois cette année, répondre aux besoins des membres pour lesquels des services d'aide à l'emploi et au développement professionnel demeurent une priorité.

Le Comité a ainsi maintenu et assuré la promotion des divers services existants : Juri-Conseil aux entreprises, travail à la pige, appui professionnel et mentorat (service conjoint avec le Barreau de Montréal), avocats-conseil, ateliers d'aide à l'emploi et conseil d'administration de sociétés sans but lucratif. Notons que de nombreuses initiatives ont été prises par la présidente du comité afin de stimuler la participation des membres aux activités offertes et que les retombées ne sauraient tardées.

#### **5. Comité de la Formation personnelle et professionnelle – Présidé par M<sup>e</sup> Martine Riendeau**

Le Comité a pour mandat d'offrir aux membres de l'AJBM des activités, des cours, des formations ou des conférences axés sur la formation professionnelle qui répondent aux besoins du plus grand nombre possible de membres.

Le Comité a décidé cette année d'élargir les domaines de droit sur lesquels porteraient les formations pour ainsi rejoindre un plus grand nombre de membres, ce qui est chose faite ! Le Comité a également décidé d'augmenter à 15 le nombre total d'activités à caractère juridique offertes dans le cadre de sa programmation s'échelonnant de septembre 2002 à juin

2003. À ces activités de formation juridique se sont ajoutées dix (10) activités non juridiques.

Les activités du Comité ont connu un grand succès cette année ne serait-ce qu'au niveau du nombre de participants soit près de 700 membres et non membres, ce qui est exceptionnel.

Les activités du Comité sont répertoriées de façon exhaustive au calendrier des activités (**Annexe A**).

#### **6. Comité des Services juridiques à la population – Présidé par M<sup>e</sup> Flavia Longo**

La mission du Comité est de faciliter l'accès à la justice pour la population. Pour ce faire, le Comité a bien évidemment maintenu le Service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances, coordonné par Me Caroline Scherer, ainsi que sa participation à la Semaine du Barreau de Montréal dont avait la charge Me Magali Fournier. Aussi, grâce à une campagne de publicité spéciale adressée aux avocats en droit de la famille, le comité a vendu une cinquantaine d'exemplaire du pertinent vidéo «Parce que vous aimez vos enfants...». Malheureusement, en raison de difficultés rencontrées à trouver un centre d'appel gratuit, la Clinique juridique téléphonique n'a pu avoir lieu au courant de ce mandat.

#### **7. Comité des affaires extérieures – Présidé par M<sup>e</sup> Patricia Fourcand**

Le Comité des affaires extérieures est l'un des deux nouveaux comités ayant vu le jour l'année dernière à l'AJBM. Il en était donc à sa deuxième année d'existence. La mission du Comité est de développer les relations de l'AJBM avec ses interlocuteurs étrangers et de permettre aux membres de l'Association de tirer le plus d'avantages possibles de ces relations.

L'AJBM a signé une convention avec le Jeune Barreau de Bruxelles, l'Union des jeunes avocats de Paris, le Jeune Barreau Vaudois ainsi que l'Association du jeune barreau de Québec. Diverses informations concernant nos interlocuteurs étrangers sont devenues plus accessibles à nos membres grâce aux liens qui se trouvent maintenant sur le site internet de l'AJBM.

Le Comité a aussi innové cette année en invitant les Jeunes Barreaux Vaudois, de Genève et de Nivelles à l'occasion de la Rentrée des tribunaux de Montréal. Les activités organisées par le comité à l'occasion de la Rentrée en septembre 2002 ont été grandement appréciées non seulement par nos invités mais aussi par les membres de l'AJBM qui ont participé à la soirée «Jet-boat».

Finalement, quant au Grand concours de l'Orateur de l'AJBM, qui fut sans doute l'une des nouvelles réalisations de l'AJBM les plus marquantes, son succès pour une première année d'organisation fut remarquable tel que déjà mentionné.

#### **8. Comité des affaires publiques et professionnelles – Présidé par Me Mathieu Piché-Messier**

Le Comité a pour mandat de formuler des recommandations à l'attention du conseil d'administration à propos de toute question qu'il juge d'intérêt pour la profession ou pour le public en général et de proposer des voies d'action.

La principale réalisation du comité cette année fut sans contredit la rédaction d'un mémoire portant sur la phase II de la Réforme du Code de procédure civile qui a été déposé et présenté en commission parlementaire dans le cadre des travaux de la commission des institutions de l'Assemblée nationale à Québec. Le comité se devra de continuer de suivre l'évolution

de ce dossier et d'intervenir au besoin afin de faire valoir l'intérêt de ses membres.

Le colloque qu'organise le comité depuis plusieurs mandats déjà a été substitué cette année par le Sommet des jeunes avocates et avocats. Quant à la rencontre du président du comité, de la présidente de l'AJBM et de la vice-présidente avec le ministre de la Justice du Québec, rencontre qui est sollicitée à chaque hiver, elle n'a pu malheureusement avoir lieu en raison de la campagne électorale québécoise qui est venue chambouler l'horaire du ministre de la Justice.

#### **9. Comité du développement stratégique – Présidé par M<sup>e</sup> Nicolette Kost de Sèvres**

Le Comité du développement stratégique, qui en était à sa deuxième année d'existence, a comme ambitieuse mission de stimuler le sentiment d'appartenance des membres de l'AJBM, de faire connaître aux membres et à la population en général toutes les facettes de l'AJBM et d'augmenter le taux de participation aux diverses activités offertes par l'Association.

Afin d'accomplir ces mandats, le Comité a analysé la possibilité d'envoyer aux membres de l'AJBM une carte de membre, projet mis sur la table l'année dernière. L'embûche principale de ce projet étant de nature financière, le travail à ce chapitre devra être continué au courant de la prochaine année afin de trouver des commanditaires soit en biens, soit en services, soit en argent, de concert avec la firme de recherche de subventions et de commandites embauchée par l'AJBM. Par ailleurs, le Comité a rédigé certains articles dans l'Extra !Judiciaire afin de rappeler aux membres leur adhésion automatique à l'AJBM ainsi que de faire valoir les réalisations de

l'AJBM. Enfin, la principale réalisation du comité fut sans contredit le sondage dont il a été question précédemment.

#### **10. Comité des activités socio-culturelles et sportives – Présidé par Me Dominic Desjarlais**

Le Comité a pour mandat d'offrir aux jeunes avocats et avocates l'opportunité de se rencontrer et de développer leur réseau de contacts, tant au sein de la profession qu'auprès des jeunes membres d'autres professions, le tout par la tenue d'activités à caractère social ou sportif.

Les activités du Comité sont répertoriées de façon exhaustive au calendrier des activités (**Annexe A**). Il convient de souligner le très grand succès cette année du cocktail avec la magistrature où 141 personnes sont venues rencontrer les 41 juges présents.

**Annexe A**

**Calendrier des activités**

**Annexe B**

**Rapport annuel des activités de la présidente**